



Louer 3 ans et vendre à un descendant

Par **marie76**, le **03/06/2008** à **16:41**

Bonjour,
Ma belle-mère et son frère cherchent à louer la maison de leurs parents, qui sont tout 2 en maison de retraite et, malheureusement, plus "sein d'esprit".
Dans un 1er temps la famille souhaiterait louer la maison pour une durée de 3 ans. Ce qui permettrait de constituer un fond financier pour aider à régler la maison de retraite et les divers soins.
Mais ils souhaitent, avant tout, que la maison reste dans la famille. La vente du bien à l'un des descendants est envisagé, mais pas à l'heure actuelle.
La question est : Est-il possible que les propriétaires de la maison puisse reprendre leur bien afin de le vendre à l'un des descendants de la famille? Quelles sont les obligations à remplir?
Que faire pour que la maison reste dans la famille sans la vendre maintenant?
Merci, cordialement.